Pourquoi le recours à des intermédiaires dans l’adoration du Créateur conduit-il à l'éternité en enfer ?

Dans le droit humain, comme il est connu, porter atteinte au droit de propriété ou au statut d'une personne n'est pas équivalent à d'autres crimes. Que dire alors du droit du Roi des rois ? Le droit d’Allah sur Ses serviteurs est qu'ils L’adorent seuls, comme le Prophète (paix et bénédictions d’Allah soient sur lui) l'a dit : « Le droit d’Allah sur Ses serviteurs est qu'ils L'adorent et ne Lui associent rien. [...] Sais-tu quel est le droit des serviteurs sur Allah lorsqu'ils accomplissent cela ? » J'ai répondu : « Allah et Son Messager savent mieux. » Il a dit : « Le droit des serviteurs sur Allah est qu'Il ne les châtie pas. »

Il suffit d'imaginer offrir un cadeau à quelqu'un, et que cette personne remercie une autre personne et lui adresse des éloges. Et Allah est le Plus Haut en exemple. C'est la situation des serviteurs avec leur Créateur : Allah leur a accordé des bénédictions innombrables, et eux, à leur tour, remercient d'autres que Lui. Le Créateur est, en tout état de cause, indépendant d'eux.

سؤال وجواب حول الإسلام
Source: https://www.mawthuq.net/demo/qa/fr/show/8/
Arabic Source: https://www.mawthuq.net/demo/qa/ar/show/8/
Sunday 1st of November 2026 01:32:32 PM